

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds
Au 31 décembre 2025

Fonds VDV Lysander



Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans ce document qui n'est pas de nature historique et porte sur des activités ou des événements qui, selon le Fonds, devraient ou pourraient se produire dans le futur, y compris notamment toute opinion sur le rendement financier anticipé, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « voudrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « projeter », « objectif » et autres expressions similaires caractérisent les déclarations prospectives.

Ces déclarations sont assujetties à différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le rendement financier réel diffère considérablement du rendement anticipé ou des autres attentes formulées.

Les lecteurs ne devraient pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale.

Le Fonds n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris les opinions, proviennent de sources réputées fiables, mais il n'est pas possible de garantir leur actualité, leur exactitude ou leur exhaustivité. Elles sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées sans préavis.

À propos de ce rapport

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds VDV Lysander (le « Fonds ») présente les faits saillants financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, mais non les états financiers complets du Fonds. Ce document doit être lu parallèlement aux états financiers annuels du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers, sur demande et sans frais, en composant le 1-877-308-6979, en écrivant à l'adresse Lysander Funds Limited, 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario) M4N 3N1, en consultant notre site Web, à l'adresse www.lysanderfunds.com, ou celui de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec Lysander Funds Limited par l'un de ces moyens pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

Objectif de placement

L'objectif du Fonds est de procurer un rendement total à long terme composé de revenu et de gains en capital principalement par des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille » ou « Canso »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire. Le Fonds a pour objectif de procurer une croissance du capital tout en limitant la volatilité des titres de capitaux propres en

investissant principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres de capitaux propres et d'obligations. Le Fonds n'aura pas recours à un effet de levier. Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres étrangers. Vous trouverez des renseignements additionnels dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risques

Les risques de placement dans ce Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Au cours de l'exercice, Canso a utilisé sa méthode ascendante pour acheter et vendre des titres pour le Fonds. Le positionnement et les rendements du Fonds respectent son objectif et ses stratégies de placement fondamentaux.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Fonds a généré des rendements de 10,81 % pour la série A et de 11,74 % pour la série F.

Au 31 décembre 2025, l'actif net du Fonds se chiffrait à environ 35,0 M\$, comparativement à 32,4 M\$ au début de l'exercice. Le Fonds a enregistré des rachats nets d'environ 275 300 \$ au cours de l'exercice.

Pour l'exercice, le gestionnaire a versé au Club des Collèges militaires royaux du Canada des commissions de recommandation de 51 614 \$ (incluant la TVH) conformément à l'information présentée dans le prospectus simplifié du Fonds.

Fonds VDV Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Aucune modification inhabituelle n'a été apportée aux composantes des produits et des charges du Fonds, et il n'y a pas eu d'événement, d'opération, de changement économique ou de condition de marché inhabituels pouvant influencer sur le rendement au-delà des attentes raisonnables ou de ce qui est formulé ci-après.

Le Fonds n'a pas emprunté d'argent au cours de l'exercice, à l'exception d'un montant négligeable au titre des découverts de trésorerie à court terme.

Événements récents

Les marchés ont déjoué les attentes au cours de l'année en raison de l'incertitude accrue causée par les perturbations des politiques commerciales, les incidents de crédit particuliers et le décalage des données économiques aux États-Unis. Le thème général de la prudence est demeuré présent derrière les grands titres et s'est reflété dans les sondages sur la confiance des consommateurs, dans la stagnation des embauches en entreprise et dans les préoccupations continues à l'égard des droits de douane, de l'immigration et des politiques budgétaires. Le marché de l'emploi demeure fragile, tant aux États-Unis qu'au Canada, et l'inflation de base continue de dépasser les cibles fixées par les banques centrales.

Au cours de l'année, la Banque du Canada a réduit son taux de financement à un jour de 100 points de base pour le fixer à 2,25 % en réponse aux conflits commerciaux qui pèsent sur l'activité économique. La croissance de l'emploi a ralenti en raison de la baisse des taux d'immigration et de l'incidence des droits de douane américains dans certains secteurs. Malgré ces pressions, les dépenses de consommation sont demeurées robustes. Le dollar canadien s'est apprécié par rapport au dollar américain, mais il demeure en deçà des moyennes historiques, ce qui pourrait contribuer à l'augmentation des prix à l'importation. La Banque du Canada a indiqué s'attendre à maintenir ses taux pour une durée prolongée pendant que les décisions budgétaires prennent le relais de la politique monétaire.

Au cours de l'année, la Réserve fédérale américaine a réduit de 75 points de base la limite supérieure de sa fourchette de taux cible des fonds fédéraux pour l'établir à 3,75 %. La position de la Réserve fédérale reflète sa prudence à l'égard des données économiques contrastées, notamment en ce qui concerne la hausse du taux de chômage, même si le taux d'inflation de base demeure supérieur au taux cible.

La pondération de 45,5 % des actions et fonds d'actions dans le portefeuille reflète l'exposition équilibrée du Fonds aux actifs à risque. Le volet revenu fixe est principalement investi dans le

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander (50,4 %) et le Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander (4,1 %). Les positions liquides de meilleure qualité de ces fonds d'obligations de sociétés sous-jacents permettent au Fonds de tirer parti des occasions futures sur les marchés à des prix plus favorables. Au cours de l'exercice, le Fonds a pris une position dans iShares Core Dividend Growth.

Pour la gestion du Fonds, Canso a comme principe directeur d'accroître le risque seulement si la compensation est adéquate, ce qui s'applique à la fois au risque de taux d'intérêt et au risque actions.

Aucun changement de gestionnaire ou de gestionnaire de portefeuille, ni changement de contrôle du gestionnaire ou du Fonds n'a eu lieu. Le Fonds n'a été partie à aucune restructuration, fusion ou opération similaire, qu'elle soit réelle ou planifiée.

Avec prise d'effet le 30 juin 2025, James McGill n'est plus membre du comité d'examen indépendant (le « CEI ») du Fonds. Avec prise d'effet le 30 juin 2025, Mary Anne Wiley a été nommée membre du CEI.

Transactions entre parties liées

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion pour ces services. Ces honoraires sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit dans le prospectus simplifié.

Le Fonds a payé au gestionnaire des frais de gestion de 281 620 \$ (TVH incluse) pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (31 décembre 2024 – 268 055 \$).

Le gestionnaire de portefeuille est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, et il prend des décisions de placement et des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements des portefeuilles. Les honoraires versés en échange de ces services sont inclus dans les frais de gestion. Les honoraires de gestion de portefeuille pour les services fournis par le gestionnaire de portefeuille sont payés à même les frais de gestion.

Fonds VDV Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Le gestionnaire a payé 140 766 \$ (TVH incluse) au gestionnaire de portefeuille pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (31 décembre 2024 – 22 873 \$).

Le comité d'examen indépendant du Fonds (le « CEI ») continue de surveiller les opérations sur les titres négociés entre fonds communs de placement, fonds d'investissement à capital fixe, comptes gérés ou organismes de placement collectif gérés par le gestionnaire ou ses sociétés affiliées. Dans de tels cas, le gestionnaire est tenu de se conformer à ses politiques et à ses procédures écrites présentées au comité d'examen indépendant et de fournir des rapports périodiques conformément au Règlement 81-107.

Fonds VDV Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Faits saillants financiers

Série A

Exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net par part¹					
Actif net au début	13,28 \$	12,30 \$	11,78 \$	12,51 \$	10,85 \$
Activités d'exploitation :					
Total des produits	0,40	0,39	0,54	0,28	0,30
Total des charges	(0,25)	(0,25)	(0,24)	(0,24)	(0,26)
Profits (pertes) réalisés	0,01	0,01	(0,02)	0,05	0,97
Profits (pertes) latents	0,44	1,22	0,78	(0,68)	1,27
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	0,60 \$	1,37 \$	1,06 \$	(0,59) \$	2,28 \$
Distributions :					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,08) \$	(0,21) \$	(0,12) \$	(0,04) \$	– \$
À partir des dividendes	(0,06)	(0,12)	(0,09)	(0,04)	(0,03)
À partir des gains en capital	–	–	–	(0,04)	(0,62)
Total des distributions^{2, 3}	(0,14) \$	(0,33) \$	(0,21) \$	(0,12) \$	(0,65) \$
Actif net à la fin^{2, 3}	14,57 \$	13,28 \$	12,30 \$	11,78 \$	12,51 \$
Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative ⁴	10 000 \$	29 862 \$	28 883 \$	7 636 \$	8 019 \$
Parts en circulation	686	2 249	2 349	648	641
Ratio des frais de gestion ⁵	1,82 %	1,89 %	1,97 %	1,96 %	1,98 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	1,82	1,89	1,97	2,08	2,26
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	2,4	2,7	8,1	27,8	44,6
Ratio des frais d'opération ⁷	–	–	–	0,01	0,03
Valeur liquidative par part, à la fin	14,57 \$	13,28 \$	12,30 \$	11,78 \$	12,51 \$

Notes

- Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi en fonction du total des charges de la période close, incluant la quote-part du RFG revenant au Fonds, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération (« RFO ») représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, le RFO inclut la quote-part revenant au Fonds des commissions du fonds sous-jacent.

Fonds VDV Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Série F

Exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net par part¹					
Actif net au début	13,72 \$	12,58 \$	12,01 \$	12,66 \$	10,96 \$
Activités d'exploitation :					
Total des produits	0,52	0,48	0,47	0,30	0,33
Total des charges	(0,15)	(0,14)	(0,15)	(0,14)	(0,16)
Profits (pertes) réalisés	0,01	0,01	(0,04)	0,05	0,82
Profits (pertes) latents	1,22	1,13	0,63	(0,65)	0,43
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	1,60 \$	1,48 \$	0,91 \$	(0,44) \$	1,42 \$
Distributions :					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,21) \$	(0,20) \$	(0,19) \$	(0,07) \$	(0,09) \$
À partir des dividendes	(0,13)	(0,11)	(0,13)	(0,07)	(0,08)
À partir des gains en capital	-	-	-	(0,06)	(0,82)
Total des distributions^{2,3}	(0,34) \$	(0,31) \$	(0,32) \$	(0,20) \$	(0,99) \$
Actif net à la fin^{2,3}	14,97 \$	13,72 \$	12,58 \$	12,01 \$	12,66 \$

Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative ⁴	34 975 600 \$	32 323 321 \$	29 738 590 \$	27 713 841 \$	28 202 660 \$
Parts en circulation	2 335 824	2 355 353	2 363 959	2 307 271	2 228 313
Ratio des frais de gestion ⁵	1,07 %	0,97 %	1,15 %	1,13 %	1,13 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	1,07	0,97	1,15	1,24	1,31
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	2,4	2,7	8,1	27,8	44,6
Ratio des frais d'opération ⁷	-	-	-	0,01	0,03
Valeur liquidative par part, à la fin	14,97 \$	13,72 \$	12,58 \$	12,01 \$	12,66 \$

Notes

- Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi en fonction du total des charges de la période close, incluant la quote-part du RFG revenant au Fonds, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération (« RFO ») représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, le RFO inclut la quote-part revenant au Fonds des commissions du fonds sous-jacent.

Fonds VDV Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Frais de gestion

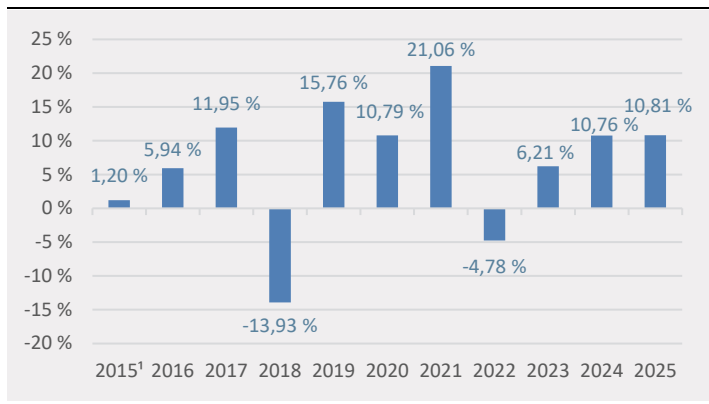
Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin, ou en coordonne la prestation, comme il est décrit dans la section « Transactions entre parties liées » plus haut.

En contrepartie des services qu'il fournit, le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion établis en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Ces honoraires sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Le Fonds paie des frais de gestion de 1,50 % par an pour les parts de série A et de 0,75 % par an pour les parts de série F.

Des frais de service ou des commissions de suivi d'un montant maximal de 0,75 % par an sont versés aux courtiers relativement aux parts de série A. Ce montant inclut 50 % des frais de gestion des parts de série A.

Rendements annuels

Série A

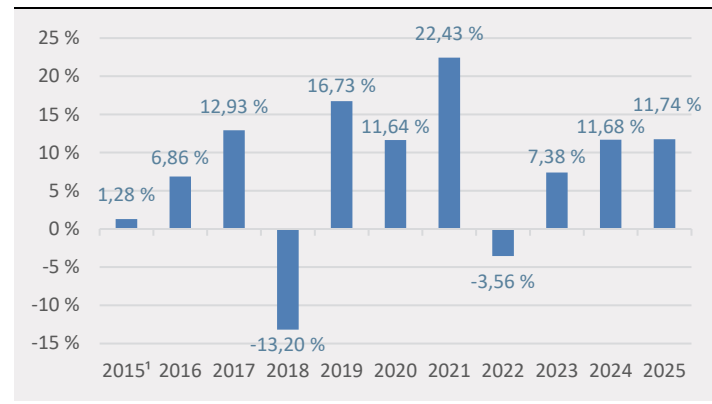


Rendements passés

Le Fonds a commencé ses activités à titre d'émetteur assujéti le 20 novembre 2015 pour les séries A, D et F. Au 10 novembre 2021, il n'y avait plus aucun porteur de parts de série D. En conséquence, les rendements pour la période ou les exercices pertinents sont présentés ci-après.

L'information sur le rendement suppose que les distributions ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui pourraient réduire le rendement. Le rendement passé n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur de la série.

Série F



1. Pour la période allant du 20 novembre au 31 décembre.

Rendements annuels composés

Le tableau qui suit présente une comparaison du rendement annuel composé du Fonds pour chacune des périodes indiquées et du rendement de l'indice du Fonds (l'« indice »), qui se compose à 50 % de l'indice obligataire toutes les sociétés FTSE Canada et à 50 % de l'indice MSCI Monde (\$ CA). L'indice d'obligations toutes les sociétés FTSE Canada se divise en sous-indices en fonction des notations, soit le secteur combiné AAA/AA, un secteur A et un secteur BBB. L'indice MSCI Monde (\$ CA) regroupe des titres de sociétés à moyenne et à grande capitalisation de 23 pays dont les marchés sont développés. Les rendements de l'indice sont calculés sans déduction des frais et charges, tandis que le rendement du Fonds est calculé après cette déduction.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	1 an	3 ans ²	5 ans ²	10 ans ²
Rendement annuel composé				
Série A ¹	10,81 %	9,24 %	8,48 %	7,00 %
Série F ¹	11,74	10,25	9,61	8,01
Indice ^{3,4}	10,44 %	13,75 %	7,11 %	7,45 %

Notes

1. Les rendements se fondent sur la valeur liquidative par part des séries pertinentes du Fonds en présumant que toutes les distributions ont été réinvesties.
2. Les rendements composés pour la période sont annualisés.
3. Copyright © 2025 FTSE Global Debt Capital Markets Inc. Tous droits réservés. FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (« FTDCM »), FTSE International Limited (« FTSE ») ou les sociétés du London Stock Exchange Group (« LSEG ») et, conjointement avec FTDCM et FTSE, les « concédants de licence ». Les concédants de licence ne donnent pas de garantie ni ne font de déclaration quelconque, expressément ou implicitement, que ce soit concernant les résultats susceptibles d'être obtenus par suite de l'utilisation des indices FTSE Canada (les « indices ») et/ou la valeur desdits indices à une heure donnée, un jour particulier ou autre. Les indices sont compilés et calculés par FTDCM, et tous les droits d'auteur sur les valeurs et les composantes des indices sont dévolus à FTDCM. Aucun des concédants de licence ne saurait être responsable (par suite de négligence ou autrement) envers une personne quelconque à l'égard d'une erreur touchant les indices, et aucun des concédants de licence n'est tenu à une obligation d'aviser toute personne d'une erreur qui s'y trouve. « FTSE® » est une marque déposée des sociétés du London Stock Exchange Group et est utilisée sous licence par FTDCM. « FTSE® » est une marque déposée de FTSE International Limited et utilisée sous licence par FTDCM.
4. Source : MSCI. Les informations MSCI ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent servir de base ou de composant à des instruments ou produits financiers ou à des indices. Aucune des informations MSCI n'est destinée à constituer un conseil en investissement ou une recommandation pour prendre (ou s'abstenir de prendre) une quelconque décision d'investissement et ne peut être considérée comme telle. Les données et analyses historiques ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction de performance future. Les informations MSCI sont fournies « en l'état » et l'utilisateur de ces informations assume l'intégralité du risque lié à l'utilisation de ces informations. MSCI, chacune de ses sociétés affiliées et toute autre personne impliquée ou liée à la compilation, au calcul ou à la création de toute information MSCI (collectivement, les « parties MSCI ») rejettent expressément toute garantie (y compris, sans s'y limiter, toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, d'actualité, de non-contrefaçon, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne ces informations. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas une Partie MSCI ne pourra être tenue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, sans limitation, les pertes de profits) ou de tout autre dommage. (www.msci.com).

Fonds VDV Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Aperçu du portefeuille

	% de la valeur liquidative		% de la valeur liquidative
Les 25 principaux placements		Composition de l'actif	
Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander (titres de créance)	50,4 %	Actions canadiennes	27,3 %
iShares S&P/TSX 60 Index ETF (actions)	17,3	Titres à revenu fixe canadiens	34,7
SPDR S&P 500 ETF Trust (actions)	7,6	Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1
iShares MSCI EAFE ETF (actions)	6,6	Titres à revenu fixe étrangers	8,6
iShares Core Dividend Growth E (actions)	6,3	Obligations indexées sur l'inflation	2,2
Global X Copper Miners ETF (actions)	4,4	Titres adossés à des créances hypothécaires	3,4
Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander (titres de créance)	4,1	Fonds communs de placement	0,6
iShares S&P/TSX Capped Energy (actions)	2,3	Autres actifs moins les passifs	0,4
Bird Construction Inc. (actions)	0,8	Placements privés	4,2
Pages Jaunes Limitée (actions)	0,2	Actions américaines	18,3
Total	100,0 %	Obligations zéro coupon	0,2
		Total	100,0 %
		Composition sectorielle	
		Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1 %
		Services de communications	2,4
		Produits de consommation discrétionnaire	5,6
		Produits de consommation courante	6,8
		Énergie	5,3
		Fonds communs de placement en actions	0,6
		Services financiers	65,4
		Secteur gouvernemental	5,9
		Produits industriels	2,1
		Autres actifs moins les passifs	0,4
		Services publics	5,4
		Total	100,0 %



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

© Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited